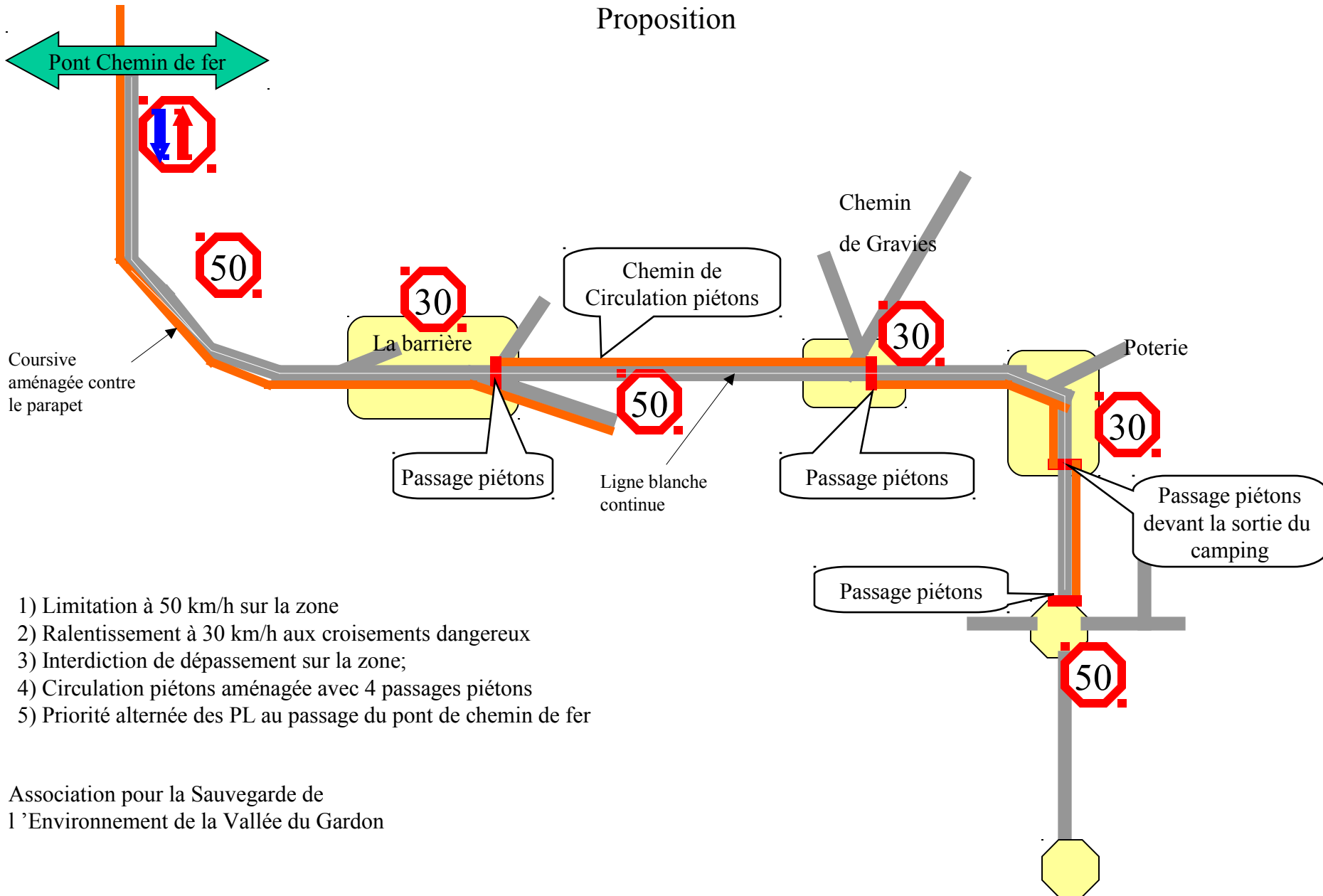


# Circulation route de Saint Jean du Gard Proposition



- 1) Limitation à 50 km/h sur la zone
- 2) Ralentissement à 30 km/h aux croisements dangereux
- 3) Interdiction de dépassement sur la zone;
- 4) Circulation piétons aménagée avec 4 passages piétons
- 5) Priorité alternée des PL au passage du pont de chemin de fer

Association pour la Sauvegarde de  
l'Environnement de la Vallée du Gardon